

COMPTE-RENDU de la dixième assemblée régulière de l'année 2018 du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue le mercredi 19 décembre, à 19 h, au Centre de loisirs Odilon-Blanchette, 49, avenue Ruel

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Mathieu Goupil	Président
M. Christian Rousseau	Vice-président
Mme Micheline Boutin	Trésorière
M. Sébastien Veilleux	Administrateur

ABSENCES :

Mme Louise Côté	Secrétaire
M. André Ampleman	Administrateur

IL N'Y A PAS QUORUM.

Étaient aussi présents :

M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal District de la Chute-Montmorency-Seigneurial
Mme Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Sébastien Dumas	Conseiller en urbanisme Arrondissement de Beauport

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes assistent à l'assemblée.

M. Mathieu Goupil souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il informe l'assemblée qu'il n'y a pas quorum et qu'il n'y a donc pas lieu d'adopter l'ordre du jour. Toutefois, il y aura présentation du projet de modification en lien avec la demande d'opinion.

Mme St-Pierre mentionne qu'en l'absence de quorum, la démarche liée à la demande d'opinion du conseil de quartier devra être reportée. Elle précise que compte tenu du fait qu'un avis porte-à-porte a été distribué et que 14 citoyens sont présents, monsieur Dumas, conseiller en urbanisme fera sa présentation et que les citoyens pourront lui adresser leurs questions séance tenante.

M. Sébastien Dumas, conseiller en urbanisme présente le projet de modification au règlement R.C.A.5V.Q.221 (projet visant à ajouter à la grille de spécification le groupe d'usage P2 établissement religieux comme groupe d'usages autorisés dans la zone 53135Mb).

Mme St-Pierre invite les citoyens à adresser leurs questions à M. Dumas et informe que celles-ci seront notés au compte-rendu de la séance et ajoutées en annexe, au rapport de la demande d'opinion.

Période de questions et commentaires du public en lien avec la modification proposée:

Un résidant de la 110^e rue demande si l'espace réservé aux stationnements est considéré comme un droit acquis et si la modification réglementaire va permettre de conserver les 10 stationnements. Enfin, il demande si l'application du règlement va consentir au premier arrivé pour se stationner, d'être le premier servi.

- Le représentant de la Ville répond qu'il s'agit d'un stationnement public et que le promoteur conserve le droit acquis qui permet de ne pas être dans l'obligation d'aménager des cases de stationnement.

Un résidant du quartier demande combien de membres actifs l'Église Nouvelle Vie compte à son actif. Il demande des précisions quant à la fréquence des activités destinées aux membres.

- Un représentant de l'Église Nouvelle Vie répond que l'organisation compte environ 70 membres et que les soirées de prière se déroulent habituellement le mardi soir. Il mentionne que l'Église collabore notamment avec le centre communautaire Le Pivot et pour la tenue de différents événements du quartier qui requièrent la location de salles. Enfin, il précise qu'en dehors des activités de l'Église, l'organisation collabore avec la communauté et souhaite conserver une ouverture auprès de la population. Enfin, il mentionne que la raison pour laquelle l'Église doit se relocaliser est reliée à l'aménagement du nouveau terminus du RTC dans le secteur d'Estimauville.

Un résidant du boulevard Sainte-Anne demande si les membres de l'Église vont devoir faire du porte-à-porte au sein du quartier afin de recruter de nouveaux membres.

- Le représentant de l'Église Nouvelle Vie répond que l'idée d'être près de la communauté ne signifie pas pour eux de faire du porte-à-porte, mais plutôt d'avoir une certaine ouverture face aux différents besoins des organismes du quartier, notamment celui de permettre la location de leur salle.

Fin de la période de questions et commentaires en lien avec la modification proposée.

Mme St-Pierre invite les administrateurs à poser leurs questions à M. Dumas en attendant la tenue officielle de la demande d'opinion reportée en janvier 2019. Les administrateurs présents mentionnent ne pas avoir de questions et se disent en accord avec le projet de modification proposé. Il est précisé que leur avis sera toutefois soumis de façon formelle en janvier 2019 lors de la reprise de la demande d'opinion.

M. Stevens Mélançon remercie les citoyens pour leur présence et leur intérêt au conseil de quartier.

Mme St-Pierre remercie à son tour les participants pour leurs questions et elle cède la parole au président pour la suite de la séance.

M. Goupil propose d'aborder la période de questions et commentaires des citoyens.

Questions et commentaires des citoyens

Un citoyen demande des informations concernant la Table de concertation vélo des conseils de quartier. Mme Micheline Boutin explique la composition et le fonctionnement du comité et invite le citoyen intéressé à s'impliquer via une nomination d'administrateur coopté au conseil de quartier lors d'une prochaine assemblée.

Un citoyen a remarqué que la structure de la Place Éphémère a été démontée malgré une bonne participation l'été dernier et questionne sur le retour de cette activité à l'été 2019. M. Mélançon informe que des discussions sont à venir avec le conseil d'arrondissement où les projets seront abordés un à un et où il sera question du matériel, de l'enveloppe budgétaire, etc.

Toutes les autres interventions concernent le déneigement dans le quartier Montmorency. Plusieurs problématiques sont citées dont, entre autres :

- l'étroitesse des rues;
- le ramassage des ordures;
- les interventions de l'entreprise en sous-traitance;
- les opérations déneigement et ses normes;
- les critères des contrats octroyés aux déneigeurs;
- le stationnement sous les bretelles de l'autoroute;
- les interdictions de stationnement;
- etc...

M. Melançon rappelle aux citoyens qu'il est très au fait de toutes les problématiques, qu'il a même participé à une patrouille de nuit en citant les multiples problèmes rencontrés. Il est en constante communication avec le responsable du déneigement à la Ville et des rencontres doivent avoir lieu en janvier 2019. Il a des photos pour appuyer toutes les revendications qu'il a l'intention de faire. Mme Boutin qui a participé au comité sur le déneigement mentionne qu'une résolution du conseil de quartier pourrait être votée en janvier prochain afin d'apporter un appui supplémentaire dans la démarche vers un meilleur déneigement du quartier.

Période d'intervention du conseiller municipal

M. Melançon dit sortir d'une intense période de travail où il a été question du Programme triennal d'immobilisations (PTI) et du budget municipal. Qu'il a assisté aux comités pléniers où participent tous les services municipaux. Il a mentionné qu'il suivra de façon serrée les projets qui ont été retirés du PTI citant en exemple le dossier de l'Aréna Gilles-Tremblay et celui de la Bibliothèque Étienne-Parent.

M. Goupil met fin à la séance en souhaitant à tous et à toutes de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2019. Il réitère l'invitation à la prochaine assemblée qui aura lieu le dernier mercredi de janvier.

La séance est levée à 20h00.

COMPTE-RENDU rédigé par madame Andrée Gaumont.

SIGNÉ

Mathieu Goupil
Président

SIGNÉ

Christian Rousseau
Vice-président